



*La Seine en Partage*

Colloque  
**LE TOURISME  
DES BORDS  
DE SEINE**



UN NOUVEL ATOUT  
ESSENTIEL  
POUR LES COMMUNES  
RIVERAINES

Mercredi 19 octobre 2011

Espace du Centenaire - RATP  
54, quai de La Rappée - 75012 Paris



**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE FRÉDÉRIC LEFEBVRE**

Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises,  
du Tourisme, des professions libérales et de la Consommation



8 h 30 **Accueil**

9 h 00

Yves JÉGO, président-fondateur de l'association, député-maire de Montereau-fault-Yonne

Michel VALACHE, président de l'association

9 h 30

Philippe MAUD'HUI, directeur de l'Ingénierie et du Développement à Atout France :  
*Le tourisme fluvial aujourd'hui : coopération et mutualisation autour du fleuve*

Véronique VERGÈS, urbaniste responsable de la division tourisme-territoires et services à VNF :  
*Le tourisme fluvial un enjeu de développement pour les territoires*

Jean-Philippe BOSSE, consultant Protourisme :  
*Une stratégie touristique à l'échelle du territoire de la Seine*

Alain VICAUD, délégué coordinateur de bassin Seine Normandie EDF :  
*EDF : un engagement durable pour eau et tourisme*

Philippe DEMONCHY, vice-président de la CCIP - Paris chargé du tourisme :  
*Le tourisme un atout économique indispensable pour les villes*

Christian DUPUY vice-président des Hauts-de-Seine, maire de Suresnes  
*Destination Hauts-de-Seine 2015*

11 h

Véronique FONTAINE et Arnaud CHARVIN, avocats spécialisés en droit public au Cabinet Fidal :  
*Droit et développement du tourisme*

Gabrielle LABESCAT, urbaniste chargée de mission à Atout France :  
*Tourisme et urbanisme : quels outils pour agir ?*

Claude DENET, service des affaires domaniales, direction interrégionale du bassin de la Seine à VNF :  
*Rôle de VNF gestionnaire du foncier*

Jean-Louis PONS, mission nationale des véloroutes et voies vertes au Ministère de l'Ecologie :  
*La voie verte de la Seine*

Christian ROECK, chargé d'études urbanisme durable et paysage AUDESSO :  
*L'exemple de la promenade de Seine en Essonne*

Jacques BEAUDET, vice-président de la communauté de communes Seine Essonne, chargé du tourisme :  
*Point de vue d'un élu*

13 h à 14 h 30

**Déjeuner cocktail**

10ème anniversaire de La Seine en Partage

14 h 30

Jean-François DALAISE, président du CAF et de Ports de Paris :  
*Notre fleuve est redevenu "la voie royale du tourisme"*

Marie-Cécile DE CHEZELLES ingénieur d'affaires, direction de la protection de l'environnement Lyonnaise des Eaux :  
*Tourisme et environnement durable*

François KOSCIUSKO-MORIZET, maire de Sèvres, vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine :  
*Point de vue d'un élu*

Cyril PORTALEZ, directeur, direction territoriale des rivières d'Ile-de-France à l'Agence de l'Eau Seine Normandie :  
*La baignade en rivière : un levier pour la reconquête de l'eau*

Christian VAN DEN BERGHE, président de la section aviron de l'association sportive mantaise :  
*La Seine, le plus beau des terrains de sports*

Vincent PAUL-PETIT, maire de Seine-Port :  
*Point de vue d'un élu*

16 h 30

Franck FERTILLE, directeur des partenariats Editions Gallimard :  
*La beauté cachée du fleuve*

Yves CHEVALIER, directeur du château de la Roche-Guyon :  
*La Seine, un château et des idées originales*

Michel VALACHE :  
*Les actions de La Seine en Partage pour un tourisme séquanais*

Gérard FELDZER, président du Comité régional du tourisme Paris Ile-de-France :  
*Conclusion*





Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire au plus tôt et de préciser l'identité des personnes qui vous accompagneront. Cette invitation ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandées à l'accueil. Nous vous remercions de retourner ce bulletin dûment rempli, accompagné de votre règlement à : La Seine en Partage - 4, rue du Pont Louis-Philippe - 75004 PARIS

**Conditions d'inscription :**

Pour les administrations, établissements publics et collectivités territoriales, votre inscription doit être accompagnée obligatoirement d'un bon de commande ou d'un ordre de mission. Dès réception de votre inscription, vous recevrez une facture dûment établie.

**Annulation :**

Elle doit être obligatoirement formulée par écrit, par courriel [la-seine-en-partage@orange.fr](mailto:la-seine-en-partage@orange.fr). Pour les annulations formulées moins de 72 heures avant le colloque, les frais d'inscription et du déjeuner ne seront pas remboursés.

Mme       Mlle       M.

Prénom .....

Nom .....

Fonction .....

Adresse .....

Code postal .....

Courriel .....

Tél. direct ..... Fax direct .....

**Je serai accompagné de :**

Mme       Mlle       M.

Prénom .....

Nom .....

Fonction .....

Adresse .....

Code postal .....

Courriel .....

Tél. direct ..... Fax direct .....

**Inscriptions :**

Adhérents (déjeuner non compris) inscription obligatoire : **Gratuit**

Non adhérents (déjeuner non compris) ..... 75 € x ..... personne(s) ..... €

Déjeuner ..... 55 € x ..... personne(s) ..... €

**Métro :**

Gare de Lyon (lignes 1 et 14)  
Gare d'Austerlitz (ligne 5 et 10)  
sortie n°2 direction Ministère des Finances

**R.E.R. :**

Gare de Lyon, lignes A et D, sortie n°2 direction Ministère des Finances

**Bus :**

Lignes 20, 24, 29, 57, 61, 63 et 91.

**Parkings publics :**

191, rue de Bercy (1 mm)  
28, bd de la Bastille (10 mm)  
82 bis, av Ledru Rollin (10 mm)

**Périphérique :**

Sortie Porte de Bercy - Direction Paris Centre / Gare de Lyon.



Courriel : [la-seine-en-partage@orange.fr](mailto:la-seine-en-partage@orange.fr)  
<http://www.seineenpartage.fr/francais/journal-au-fil-de-la-seine/>  
<http://www.seineenpartage.fr/francais/les-colloques/>



4, rue du Pont Louis-Philippe  
75004 PARIS  
Tél 01 42 78 36 60